



FEUILLE DE LIAISON N° 39 – octobre 2019

Chers adhérents, chers sympathisants, chers amis.

NOUVEAU PERIMETRE DU PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE France

	Oise		Val d'Oise		Total	
Nombre de Communes du Périmètre d'origine	43		15		58	
Communes ne renouvelant pas leur adhésion	-2		-1		-3	
Périmètre d'origine au 30/09/2019	41	95,3%	14	93,3%	55	94,8%

Nombre de Communes du Périmètre d'extension	15		12		27	
Communes n'adhérant pas	-11		-1		-12	
Périmètre d'extension au 30/09/2019	4	26,7%	11	91,7%	15	55,6%

Périmètre total	45	77,6%	25	92,6%	70	82,4%
------------------------	-----------	-------	-----------	-------	-----------	-------

Verre à moitié vide, verre à moitié plein !

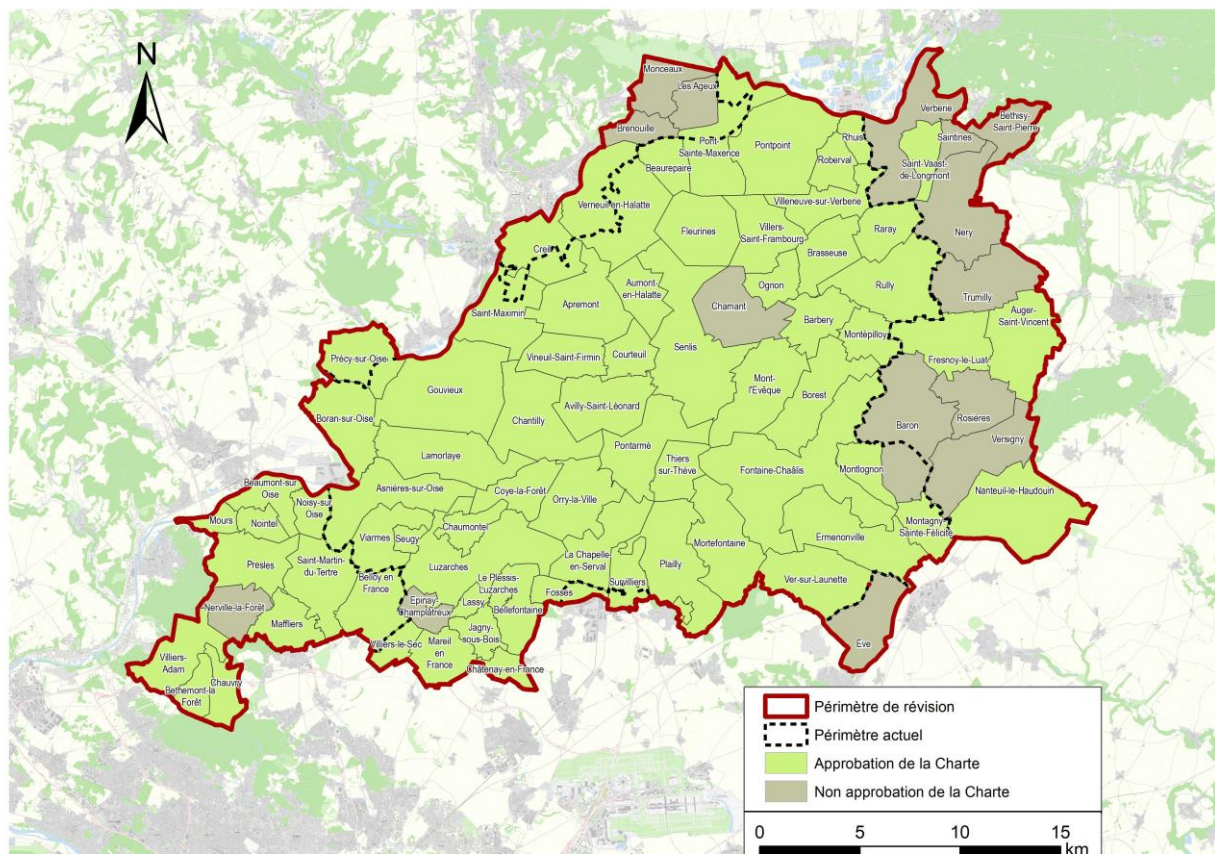
Dans l'Oise, Baron et Chamant quittent le parc. Chamant, se singularise en décidant de faire cavalier seul au sein de la communauté Senlis-Sud Oise pour de mauvaises raisons. Dommage !

Fresnoy-le Luat, Auger St Vincent et Nanteuil-le-Haudouin, en décidant d'adhérer, ouvrent une porte sur le Valois et, en basse vallée de l'Automne, seule Saint-Vaast de Longmont rejoint le Parc.

Dans le Val d'Oise, c'est presque un « carton plein ». Epinay-Champlâtreux quitte le navire poursuivant d'autres objectifs que celui d'un développement durable préservant l'environnement. Toutes les autres communes renouvellent leur adhésion ou décident

d'adhérer à la nouvelle charte, sauf –hélas- Nerville-la-Forêt qui fait perdre de la cohérence au PNR en le privant d'assurer le continuum vers le sud-ouest.

Saluons donc le vote des élus de ces 70 communes qui, en dépit des critiques entendues ici ou là à l'endroit du Parc, voire même l'hostilité de certaines d'entre elles, ont décidé de confirmer leur adhésion ou de rejoindre le PNR Oise-Pays de France avec l'ambition qu'il fasse encore mieux pour les quinze prochaines années et de poursuivre les objectifs de sa charte en répondant aux attentes de la population.



A l'occasion de ce long (trop long) processus de renouvellement de la charte (l'ancienne est caduque depuis janvier 2016), nous avons réalisé combien un grand nombre d'habitants de notre territoire, s'il n'ignore pas forcément l'existence du Parc et y adhère, dans sa grande majorité, une fois identifié les enjeux et les menaces, ne sait toujours pas vraiment à quoi il sert. C'est dire le travail que le PNR, avec nous, a devant lui pour mieux communiquer, mieux informer, répondre aux contre-vérités (comme celle selon laquelle « les PNR ne serviraient à rien » !) et faire toujours plus de la pédagogie, puisque c'est l'une de ses missions. Ceci vaut à l'égard de nos concitoyens comme à l'égard de certains élus.

L'AP3F tachera au mieux d'y contribuer à sa place et avec ses moyens.

Les prochaines étapes seront la délibération des régions fin novembre, la transmission au Ministère de l'Environnement par l'intermédiaire du Préfet de Région de la demande de classement du PNR dans son nouveau périmètre, la demande de l'avis du Conseil National pour la Protection de la nature (CNP) et de la fédération nationale des Parcs avant la signature du décret de classement par le Premier Ministre. Donc encore un bout de chemin

qui devrait nous mener au 2^{ème} trimestre 2020 avant d'ouvrir et d'écrire ensemble ce nouveau chapitre du PNR Oise-Pays de France pour les quinze prochaines années.

Surtout n'hésitez pas à diffuser largement par messagerie à votre entourage nos feuilles de liaison si vous les jugez dignes d'intérêt, de nous contacter pour toute demande et même d'adhérer à notre association, si vous le souhaitez.

Vous pouvez aussi vous inscrire à la news letter hebdomadaire du PNR en vous connectant à son site <http://www.parc-oise-paysdefrance.fr> ou en le contactant à contact@parc-oise-paysdefrance.fr Tél. : 03.44.63.65.65

Le bureau de l'AP3F

Concernant le parc JJ ROUSSEAU à Ermenonville. Aucune information n'est donnée pour le moment par le département (propriétaire du parc) qui discute avec le propriétaire du château dont le projet de « Magic Walk » avec « son et lumière » affecterait irrémédiablement la vocation culturelle et paysagère des lieux. Un « Collectif pour la préservation du Parc JJ Rousseau » a été créé. Si vous souhaitez le rejoindre, afin de vous battre avec lui et recevoir toutes les informations, voici ses coordonnées : collectifjrr2019@gmail.com